

« Un époux aimé, un papa chéri, un papi adoré,
désormais une étoile parmi les étoiles. »



Madame Danièle BOURRÉE-PERARD,

son épouse,

Laëtitia et François ROUSSEUW-BOURRÉE,
Nicolas BOURRÉE,
François BOURRÉE et Pascal JACHETTA,

ses enfants et beaux-fils,

Théo ROUSSEUW et Sarah GHESQUIERE,
Enzo ROUSSEUW,

ses petits-enfants,

Suzanne † et Maurice † BOURRÉE-DEVALCKENAERE,
Marie-Josephe † et André † PERARD-LONGUET,

ses parents,
ses beaux-parents,

Claudy BOURRÉE †,
Francis et Danièle † BOURRÉE-CANES,
Roselyne BOURRÉE et Michel LE GARS †,
Lilyane † et Denis † HAZEBART-BOURRÉE,
Chantal et Bernard BONNAILLIE-BOURRÉE,

Francine et Marc † LEQUENNE-PERARD,
Claude PERARD,
Brigitte et Christophe BONNAILLIE-PERARD,
Catherine et Francis GUERRA-PERARD,
Benoit PERARD,

ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,

Ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines,
Albert BOURRÉE,
Ghyslaine DELANOY,
Grégory de Sainte MARESVILLE,
Ses nombreux amis et voisins qui l'ont soutenu

son parrain,
sa filleule,
son filleul,

Ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Christian BOURRÉE époux de Madame Danièle PERARD

*Directeur comptable retraité aux établissements GRAILUB
Membre du conseil des Séniors de Téteghem
Membre de l'UIMM*

qui nous a quittés à son domicile, entouré des siens, le mardi 3 février 2026 à l'âge de 68 ans.

Ses **funérailles religieuses** seront célébrées le **mardi 10 février 2026, à 10 h 00**, en l'église **Saint-Pierre** de **Téteghem**.

Réunion à l'église à 9 h 45.

L'offrande en fin de cérémonie tiendra lieu de condoléances.

Nous pourrons lui dire un dernier aurevoir le même jour à **14 h 45** lors de la **cérémonie civile** au **crématorium de Dunkerque**, route de Steendam, suivi de sa crémation.

L'urne contenant ses cendres reposera au cimetière intercommunal de **Téteghem**.

*Dans l'attente de ses funérailles, Christian repose au salon funéraire de Hoymille,
60 bis route d'Hondschoote où la famille recevra les visites de 16 h 00 à 18 h 00.
Salon ouvert de 9 h 30 à 18 h 30.*

Merci de n'apporter ni plaques, ni fleurs artificielles. Vous pouvez les remplacer par un don en faveur de l'association Leucémie espoir 59, un tronc sera placé à l'entrée de l'église et au crématorium à cet effet.

Vous pouvez déposer vos messages sur www.pfranchy.fr